

Synthèse Chiffres Clés Roche La Molière

Roche la Molière commune visée par les deux projets Habitat collectif et Verre du Plan de relance

- **Rappel : Les performances du bac jaune en habitat collectif et du point d'apport volontaire verre**
- ⇒ On trie environ deux fois moins dans les zones urbaines denses. Soit environ **16 kg /hab/an dans le bac jaune** (contre 32 kg en moyenne SEM). **L'objectif est de gagner 20 %** sur les immeubles ciblés horizon 2018, soit **+3k/hab/an**.
À noter qu'on ne pourra pas identifier précisément l'évolution du tonnage sur ces immeubles, par contre le suivi se fera globalement sur le tonnage de l'ensemble de la commune.
- ⇒ D'ici fin 2018, Eco-Emballages et Saint-Étienne Métropole se sont fixés comme objectif d'augmenter les performances de recyclage des **emballages ménagers en verre + 30 %**, soit de plus de 1100 tonnes par an, soit **+ 4 kg/hab/an**.
La densification des points de collecte accompagnée d'une meilleure information des habitants permettront une augmentation sensible des tonnages de verre collectés.

Sur Roche La Molière, on note des performances stabilisées à **20,9 kg/hab/an de verre** (supérieure moyenne C. Urbaine de 18 kg/hab/an) qu'il faut conforter mais inférieur à la moyenne nationale (28 kg).

A. Projet Verre

- **Nouvelles implantations conteneurs verre**

Le travail collaboratif entre Saint-Étienne Métropole et les services techniques de la ville de Villars aboutit à **une augmentation moyenne du parc de conteneurs à verre de près de 30 %**.

Le choix de l'emplacement de chaque conteneur est une question essentielle. Celui-ci doit pouvoir s'adapter à son environnement, tout en tenant compte des contraintes de collecte et des aménagements pré-existants.

- **l'objectif est d'aller chercher des tonnes supplémentaires** (part du gisement non encore capté) en proposant aux communes d'installer de nouveaux conteneurs à verre dans des secteurs de chalandise non encore dotés (part du gisement non encore capté) et sur des lieux de vie ou de passage (trajets domicile/travail, zones commerciales, parkings, etc...).

Chaque habitant doit bénéficier de la possibilité de pouvoir apporter ses emballages recyclables en facilitant le geste de tri.

- D'ici mars 2017, **8 nouveaux points** d'apport volontaire pour le verre.
Rue de la République en haut de la place Jean Jaurès (devant Caisse d'Épargne)
Rue Jean-Baptiste Lully
Rue des Anciens Combattants
Rue Jean Monnet
Rue Marcel Paul

Rue des Chênes-impasse des Charmes

Rue Matthieu Vallat

Rue Urbain Thévenon

À noter également : le déplacement d'un point existant (rue Rameau) déplacé à l'angle rue Rameau - Bd Blaise Pascal, en bout de rue (dernière place de parking vers espace vert) pour lui permettre d'être plus visible.

- Au final, un parc de 36 conteneurs **soit une augmentation +28% correspondant à 9 %** de l'ensemble des PAV qui seront installés sur les 8 communes et financés par le plan de relance
- + de **2800 foyers** dans la zone de chalandises vont être sensibilisés en direct

À noter qu'il est prévu 1^{er} semestre 2017 d'habiller certains conteneurs aériens avec une bâche afin de favoriser leur visibilité et leur attractivité.

- Les moyens déployés dans le cadre du Plan de Relance ont permis l'enregistrement sur SIG de l'implantation des PAV sur le territoire et sa mise à jour aisée. (lien fait avec la base de données accessible sur le site internet SEM)

B. Projet Habitat Collectif

• Bilan diagnostic

- Nombre de foyers à sensibiliser : **env 850 foyers** soit 3 % du nombre total des foyers visés sur ensemble des 8 communes du Plan de relance
- 5 secteurs plus particulièrement ciblés pour l'habitat collectif : [La Roare](#), [Rameau](#), [La Varenne](#), [La Piotière](#), [Centre-Ville](#)
- 3 Bailleurs Syndics associés, grands ensembles ciblés : Néolia, Loire Habitat, Bâtir et Loger
- Nombre d'audits locaux poubelles réalisés : + de 110 audits
- Nombre de gardiens rencontrés : 21 gardiens + société de nettoyage
- Remise à niveau du parc existant de bacs jaunes pour répondre au besoin théorique actuel

⇒ Le choix du volume est fonction de la quantité de déchets produits et du niveau de service proposé (nombre de personnes au foyer, des fréquences de collecte, des habitudes de consommation, du type d'habitat... et bien sur des gestes de tri.

C. Pour les deux Projets

• Campagne de sensibilisation et animations

- Date de démarrage Porte à Porte : débutera fin février pour environ 3 semaines

- Rythme d'avancée : 1500 foyers sollicités /semaines
- L&M : 7 agents « ambassadeurs du tri » déployés et 1 coordonnatrice, travaillent du **mardi au samedi**

Sensibilisation

L'un des enjeux du Plan de Relance du Tri est d'informer la population sur l'importance du geste de tri et de lui inculquer les bons gestes.

Les Ambassadeurs du tri vont à la rencontre des habitants pour les inciter à trier, mieux informer des consignes de tri, répondre aux questions...

⇒ **objectif : voir 50 % des foyers**

À l'attention des habitants vus, distribution systématique du :

- mémo-tri qui rappelle les consignes de tri (verre, autres emballages et papiers), et se verront indiquer l'emplacement des conteneurs verre les plus proches.
- du guide de tri des déchets actualisé avec indication des **coûts/bénéfices induits par nos gestes de tri**
- Sacs de pré-collecte pour emballage cartons/papiers/plastiques donnés **aux habitants vus** et qui disposent de **locaux externalisés** en vue d'encourager leur engagement
- **Nouveauté** : 8 Coupons jeux à insérer dans bouteilles plastiques transparentes à mettre dans bacs jaunes (1 tirage au sort au centre de tri de Firminy / mois sur les 8 mois qui arrivent + tirage au sort final du grand gagnant) – places de matchs de l'ASSE, abonnement Nautiform et à la STAS.

Un affichage préalable est prévu dans tous les halls d'immeuble concernés par l'opération « Habitat Collectif ».

Afin de faciliter l'échange et l'accueil par la population, le passage de nos ambassadeurs est annoncée et relayée via différents supports : mail envoyé en mairie, article dans le bulletin municipal de la commune, le tout soutenu par une campagne d'affichage grand format mis en œuvre sur VSE et sa couronne.

De plus, pour que notre action ne se confonde pas avec un démarchage commercial, nous avons équipé nos ambassadeurs d'un gilet vert de haute visibilité portant mention « Saint Etienne Métropole » au dos et celui de notre bloc marque « star du Tri » sur le devant. Ils sont également munis d'un badge avec photo, nom et prénom sur le devant et un ordre de mission signé du Vice-Président au recto.

En principe, avant démarrage de leur action, le coordonnateur de L&M et son équipe de se présentent préalablement à l'accueil de chaque maire de proximité et auprès de celui de la Police municipale.

En vue de rencontrer un maximum d'habitants, ces ambassadeurs peuvent être amenés à travailler en horaires décalés, du mardi au samedi.

Animation Gratuites

Afin de diffuser l'information et de susciter l'intérêt de la nouvelle génération, une série d'animations est planifiée sur la durée du Plan de relance. Elles seront proposées au personnel et aux publics accueillis par les relais de proximité (MJC, centres sociaux, associations culturelles ou sportives) situés sur les 12 communes du Plan de Relance. Une séance d'animation dure entre 1 et 2 heures.

D'autres activités sur mesure pourront être mises en place, selon les souhaits des relais et dans la mesure du possible.

Challenges

Saint-Etienne Métropole a également organisé 3 challenges destinés aux habitants, sur les 12 communes concernées par le Plan de Relance pour le recyclage.

On distingue :

- **Challenge verre grand public** (sur 8 communes) : classement des communes en fonction de la hausse des performances de tri du verre.
-
- **Challenge habitat collectif grand public** (sur 8 communes) : les ambassadeurs du tri distribuent des **coupons jaunes** aux habitants qui sont invités à les « insérer dans une bouteille plastique transparente avant de la jeter dans le bac jaune de recyclage » : une bouteille gagnante est prélevée chaque mois au centre de tri.
-
- **Un challenge « jeune public »** visant les jeunes de 8 à 15 ans via des structures de proximité (MJC, centre social, établissements scolaires, etc.) pour créer un visuel/slogan sur le recyclage des emballages ménagers.

Roche La Molière étant concerné par les deux projets, **ses habitants sont incités à participer à ses 3 challenges** soit collectivement, soit individuellement.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur notre site web ou au N° info déchets (voir en fin de document).

Pourquoi trier ?

Le tri est un geste simple qui a un **impact réel sur l'environnement et sur les coûts de traitement** (économie des ressources naturelles et d'énergie).

Le recyclage est aussi un **vecteur d'emplois locaux** :

- **Les emballages en verre sont aujourd'hui acheminés au centre de pré-traitement d'Andrézieux-Bouthéon et refondu à la verrerie voisine de Saint-Romain-le-Puy.**
En effet, le verre collecté sur notre territoire achève sa course au centre de préparation du verre à Andrézieux-Bouthéon, dans la Loire. Il y est trié, c'est-à-dire que les impuretés sont

retirées puis il est calibré et transformé en calcin. Cette nouvelle matière première est ensuite envoyée à la verrerie voisine de Saint Romain Le Puy pour fabriquer de nouvelles bouteilles en verre.

Le verre se recycle à 100 % et à l'infini et que le trier plus, c'est économiser plus à 2 niveaux :

- L'utilisation du verre recyclé génère des économies au niveau des matières naturelles, mais aussi de l'énergie, puisqu'il en faut beaucoup moins pour refondre du calcin que pour fondre du sable
 - une tonne de verre détournée des ordures ménagères permet en moyenne une économie de 130 €.
- L'ensemble des emballages papiers – cartons – plastiques collectés sur notre territoire sont acheminés vers le centre de tri situés sur notre commune (50 employés) où ils sont séparés en plusieurs catégories en fonction de leur composition, puis conditionnés en balles afin d'être expédiés vers les usines de transformation et de fabrication.

C'est enfin un geste gratuit et solidaire, en particulier pour le verre : Saint-Etienne Métropole finance les actions de la Ligue contre le cancer « 3 € reversé / tonne collectée ».

Nous profitons des fêtes pour relayer cette information : un message d'encouragement va être diffusé par les radios locales.

« Qui a dit que le père Noël était la star des fêtes de fin d'année ?

Avec Saint Etienne Métropole, relevez le challenge verre grand public et devenez des stars du tri !

Pour participer, déposez vos emballages en verre dans les nouveaux conteneurs installés près de chez vous et faites gagner votre ville...

3 € sont reversés par tonne triée à la ligue contre le cancer...à vous de jouer !

Chiffes-clés SEM :

220 000 tonnes de déchets pris annuellement en charge par Saint-Étienne Métropole (collecte des déchets ménagers et assimilés, apports en déchetteries, déchets des services municipaux) dont environ 40% valorisées.

12 déchèteries, 55 Bennes à Ordures Ménagères, 2 quais de transfert, 1 centre de tri à Firminy, 1 centre de stockage à Roche-la-Molière, plus de 200 points tri pour les textiles.

Pour le tri sélectif des emballages et des papiers : 70 000 bacs jaunes, 900 points d'apports volontaires verre, 17 000 tonnes collectées par an.

En 2015, les tonnages collectés en kg/habitant/an ont légèrement baissés et la quantité d'emballages ménagers « produite » par chaque habitant a stagné à 29,6 kg, ce qui porte le taux de recyclage à 16,8 %.

Toutes vos questions sur les déchets

Un seul numéro pour toutes vos questions sur les déchets :

Le numéro Infos déchets : **0 800 882 735**.



Site internet : www.saint-etienne-metropole.fr

Page facebook

Saint-Etienne Métropole a créé cette page Facebook pour vous informer sur l'actualité, les projets, les actions de Saint-Etienne Métropole dans ces divers domaines de compétences : environnement, transport, culture, aménagement du territoire, design, développement durable...